

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Pôle Aménagement et Développement Territorial

Direction du
Développement, de
l'Aménagement et de
l'Environnement

Service Développement
Territorial

Dossier suivi par :

FAIVRE-PICON Fanny

Tél: 03 21 21 91 58
faivre.picon.fanny
@pasdecals.fr



Monsieur Joël DUQUENOY
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de SAINT-OMER
2 rue Albert Camus
CS 20079
62968 LONGUENESSE CEDEX

Réf: DDAE/SDT/U – AC/LCT/FFP

Objet: Avis du Département – Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'ex-CC du
Canton de Fauquembergues – Révision allégée n°3

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 28 juillet 2020, vous avez bien voulu adresser au
Département, pour avis, les documents concernant la révision allégée n°3 du Plan
Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'ex Communauté de Communes du
Canton de Fauquembergues.

Cette procédure vise à modifier le classement d'une zone afin de permettre la
réalisation d'un projet économique sur la commune d'Avroult.

Après examen, je vous informe que ce projet n'appelle pas de remarque de la
part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma
considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental

Arras, le
21/09/2020

signé électroniquement par
JEAN-LUC DEHUYSSER
DIRECTEUR DU POLE AMENAGEMENT ET
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL